



## **SNUipp-FSU**

### **Déclaration liminaire à la CAPD du 8 avril 2010**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les règles du mouvement 2010 ont été modifiées de façon importante et de nombreuses remarques des représentants du personnel ont été prises en compte. Il reste cependant plusieurs points négatifs : l'obligation de vœux sur les regroupements de communes et les postes à profil. D'autre part les dates d'ouverture du serveur ne sont pas satisfaisantes, le SNUipp réitère sa demande de prolongation des dates.

Concernant l'évaluation nationale CM2, le SNUipp-FSU tient à rappeler son opposition à cette commande ministérielle qui ne correspond pas à la demande des enseignants ni des familles. En effet rien n'est pertinent : le choix de la date de passation, les items choisis, le mode de correction et de notation. Les enseignants ont besoin d'outils fiables pour aider au quotidien tous les élèves à réussir, et pour informer les parents. Pour cela une remise à plat du dispositif des évaluations nationales, y compris celle du CE1, est plus que jamais indispensable.

Par ailleurs le SNUipp-FSU rappelle son opposition à la mise en place précipitée et sans concertation de la nouvelle formation initiale.

Concernant l'ordre du jour, les modalités d'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles sont toujours insatisfaisantes puisque la liste d'aptitude ne permet pas la reconstitution de carrière, ce qui empêche toute évolution pendant plusieurs années. Le SNUipp-FSU revendique toujours l'unité de la profession avec pour tous : maintien du droit au logement et du droit à la retraite à 55 ans.

Pour finir le SNUipp-FSU dénonce la dotation pour les congés de formation. Vous avez repris celle de l'année dernière qui faisait suite à une baisse régulière depuis 3 ans : 2006 114 mois, 2007 et 2008 90 mois, 2009 70 mois. Le SNUipp-FSU vous demande d'augmenter la dotation à 180 mois afin que 50 % des candidats puissent partir en formation.

Les délégués du personnel : Alain MICHELET, Sylvie BAILLEUL,  
Florence BONZOM, Christophe BOISSIER, Philippe VIANNAY